

## Contraventions de 2013 et 2014

Par **FAGIOLISSIME**, le **11/03/2019** à **19:07** 

Bonjour,

Le trésorpublic me réclame le paiement d'amendes pour contravenions datant de 2013 et 2014. Ne sont-elles pas prescriptibles ? Merci pour votre réponse.